



Le compost de déchets verts, c'est quoi ?

Le compost de déchets verts est le résultat d'un processus naturel, obtenu par décomposition de matières végétales telles que branchages, tailles de haies, tontes de pelouses...

Le Biocentre de Grâce-Hollogne traite les déchets verts provenant des recyparcs, des entrepreneurs de parcs et jardins et des communes de la zone Intradel.

Ce traitement permet la production annuelle de plus de 10 000 tonnes de compost prêt à être utilisé comme amendement.

Pourquoi utiliser ce compost au jardin ?

- ❖ C'est un amendement naturel qui remplace avantageusement les engrais chimiques, tout bénéfique pour la nature.
- ❖ Il permet une meilleure fertilité du sol grâce aux éléments nutritifs.
- ❖ Il évite l'érosion du sol lors de fortes pluies.
- ❖ Il rééquilibre, améliore et revitalise la structure de votre sol.

CADRE LÉGAL

Mentions

- ❖ Amendement organique du sol.
- ❖ Compost de déchets verts.
- ❖ Teneurs :
 - ⊗ Matières organiques : > 18% de matière brute.
 - ⊗ Azote totale ± 1 % de matière brute.
 - ⊗ P₂O₅ : ± 0,3% de matière brute.
 - ⊗ K₂O ± 0,5% de matière brute.
 - ⊗ pH compris entre 7 et 8.
 - ⊗ C/N ± 18.
 - ⊗ Compost hygiénisé et mature.
 - ⊗ Absence de graines ayant un pouvoir germinatif.

Modes d'utilisation

- ❖ Utilisation par les particuliers pour un usage domestique.
- ❖ Utilisation professionnelle raisonnée par les entreprises et services communaux (parcs et jardins, aménagement paysager, ornementation, horticulture (non vivrière), pépinière, aire de repos, plaine de jeux, terrains de sports, abords de voiries).
- ❖ Valorisation agricole avec suivi parcellaire (y compris le maraîchage et les cultures fruitières) : voir les modalités d'épandage au point 4 du certificat d'utilisation) : ± 18t/ha.

Compost de déchets verts remplissant les conditions de la dérogation EM036. K du Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et environnement.

Traçabilité : lot n°

Plus d'infos?

www.intradel.be · info@intradel.be · 04 240 74 74



Intradel vous file un coup de pousse!



Nos déchets verts recyclés en un compost de qualité pour notre jardin!





Bien utiliser le compost de déchets verts

Au jardin ou au potager, le compost peut être utilisé soit pour améliorer la qualité de votre sol, soit pour le protéger.

Le compost, un fertilisant naturel pour votre sol

Le compost est un excellent fertilisant naturel qui peut être utilisé pour les potagers, arbres fruitiers ou ornementaux, arbustes, pelouses, jardinières et plantes d'appartement.

Pour cette utilisation, le compost doit toujours être mélangé avec de la terre ou du terreau.

La quantité de compost à mélanger varie en fonction des besoins spécifiques de la plante et du type de sol.

DANS LE POTAGER

- ❖ Pour les **sols pauvres** ou les légumes aux **besoins en éléments nutritifs élevés** (potirons, choux, céleris, tomates, poireaux, pommes de terre...) : 8 à 10 kg de compost par m².
- ❖ Pour les **sols fertiles** ou les légumes aux **besoins en éléments nutritifs moyens** (bettes, laitues, épinards, oignons, carottes...) : 6 à 8 kg de compost par m².
- ❖ Pour les plantes ou légumes aux **besoins en éléments nutritifs faibles** (plantes condimentaires, haricots, radis...) : 1 à 2 kg de compost par m².



DANS LE JARDIN D'AGRÈMENT

- ❖ Pour l'**entretien d'une pelouse** : répartissez 1 à 1,5 kg de compost par m².
- ❖ Pour **planter des arbustes ou des arbres** : mélangez 20 % de compost au volume de la terre dans le trou de plantation.
- ❖ Pour **traiter les espèces fruitières** : répartissez chaque année de 3 à 5 kg de compost par m² sous la surface du feuillage et mélangez superficiellement.

DANS LES JARDINIÈRES ET PLANTES D'APPARTEMENT

- ❖ Pour **de nouvelles jardinières** : ajoutez 30 à 40 % de compost à de la terre saine et aérée.
- ❖ Pour **rénover vos jardinières** : ajoutez simplement 20 % de compost à la terre existante.

Le compost, une couverture naturelle pour votre sol

Le compost peut être utilisé sous forme de paillis comme couche de protection. Cette utilisation permet d'éviter les mauvaises herbes, de protéger votre sol et de limiter l'arrosage.

Pour cette utilisation, le compost ne doit pas être mélangé avec de la terre ou du terreau.

- ❖ Pour vos **potagers** : étendez en surface et entre les légumes une couche de 1 cm de compost.
- ❖ Pour vos **contours de potagers, vos pieds d'arbres** : après avoir décaissé sur une profondeur de 5 cm, placez un carton non imprimé et recouvrez de compost.



Où se procurer du compost de déchets verts ?



Le compost de déchets verts est vendu > en **vrac** ou en **sacs** aux Biocentres de :

- 🌿 Grâce-Hollogne - 04/250 09 60
situé chaussée Verte, 25/3 à 4460 Grâce-Hollogne
- 🌿 Soumagne - 04/377 66 09
situé Route Militaire, 134 à 4631 Soumagne



> en **sacs** aux recyparcs de :

- 🌿 Flémalle 1 - 04/228 18 61
Port de Semmeries à 4400 Ivoz-Ramet
- 🌿 Hannut - 019/ 51 44 58
Rue des Combattants, 32 à 4280 Hannut

MODALITÉS PRATIQUES D'ACHAT :

- ❖ **Tarifs** : Contactez le Biocentre de Grâce-Hollogne pour connaître les tarifs et conditions - 04/ 250 09 60



Info complémentaire :

Agriculture, maraîchage et cultures fruitières : Obligation de se munir des orthophotoplans reprenant les parcelles d'épandage, la superficie des parcelles, le n° de TVA et le n° de producteur. Max un épandage tous les 3 ans par parcelle.